

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 525f08

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Le Commissaire Hammarberg se rend en Arménie pour évaluer les progrès de l'enquête sur les événements survenus après les élections

Strasbourg, 11.07.2008 – Le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg, entamera dimanche une visite de trois jours à Erevan pour apprécier les avancées de l'enquête sur les violents incidents survenus lors des manifestations organisées après l'élection présidentielle en mars. Il rencontrera les plus hauts responsables nationaux et visitera des établissements pénitentiaires en compagnie de deux membres de son Bureau et de Johan Hirschfeldt, un expert international qui possède une grande expérience des commissions nationales d'enquête.

« Cette visite s'inscrit dans le cadre du dialogue actuellement engagé avec les autorités arméniennes et fait suite aux visites effectuées en octobre et en mars dernier », a déclaré le Commissaire. « Dans mon dernier [rapport](#) consacré à l'Arménie, je préconisais l'ouverture d'une enquête approfondie sur les événements du 1^{er} mars. Cette visite a, par conséquent, pour but de faire le point sur les progrès réalisés à cette fin et de recueillir des informations exactes sur le nombre de détenus et leur statut judiciaire », a ajouté le Commissaire Hammarberg. « J'ai également pris acte de la résolution adoptée récemment par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur le fonctionnement des institutions démocratiques en Arménie. A cet égard, j'entends apporter une contribution internationale à l'amélioration de la situation des droits de l'homme dans le pays ».

Au cours de sa visite, le Commissaire s'entretiendra avec les plus hauts responsables de l'Etat, parmi lesquels le Président Serzh Sargsyan, les principaux membres du gouvernement, les représentants du Parlement, le procureur général et les membres de la commission d'enquête parlementaire ad hoc. Le Commissaire Hammarberg rencontrera également des détenus et leurs avocats, le Défenseur des droits de l'homme, ainsi que les représentants des organisations internationales et de la société civile.

Contact Presse :

Stefano Montanari, tél. +33 6 61 14 70 37; stefano.montanari@coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.